

Annexe I - critères et mesures

Echéance	Capacité économique	Documentation standard	Critère	Mesures
A définir annuellement	Capitaux propres	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de révision certifié d'un organe de contrôle reconnu - Aperçu général des réserves latentes (par ex. valeurs de joueurs non activées, etc.) - Extrait du registre des poursuites - Déclaration d'exhaustivité - Déclaration/confirmation d'observation contraignante des statuts, règlements, directives SIHF/NL - Autodéclaration au 30.4 - Procès-verbal de l'AG pour le 15.11 	Min. 30 % du total du bilan atteint	- Aucune
			Perte en capital	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du registre des poursuites - Budget pour la période en cours - Mesures de redressement
			Surendettement	<ul style="list-style-type: none"> - Désistement d'un rang le cas échéant - Extrait du registre des poursuites - Budget pour la période en cours - Mesures de redressement - Présentation d'un bilan intermédiaire au 31 décembre 20xx
			Rapport de révision certifié aux termes non standard (restriction, indication ou complément) <i>Indication: Tant que l'activation des valeurs des joueurs est effectuée dans le cadre réglementaire autorisé, elle n'entraîne aucune conséquence.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Justification écrite par le management - Extrait du registre des poursuites - Budget pour la période en cours - Présentation (contrôlée) du bilan intermédiaire actuel au 31 décembre 20xx - Révision spéciale par des experts financiers
15.11 au 31.10 15.3 au 28/29.2 ou plus en cas de conditions	Paiements de salaires et primes	- Autodéclaration par le management (CA et CEO/CFO)	- Salaires et primes payés	- Aucune
			<ul style="list-style-type: none"> - Salaires et primes payés tardivement ou pas du tout - Employé du club informe la commission des licences des salaires non versés 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de position écrite du management - Extrait du registre des poursuites - Présentation d'une autodéclaration supplémentaire - Liste avec les noms de tous les employés qui figurent dans les comptes actuels (sans chiffres) - Présentation des justificatifs de paiement correspondants - Confirmation écrite de joueurs/soignants - Révision spéciale par des experts financiers
15.11 au 31.10 15.3 au 28/29.2 ou plus en cas de conditions	Assurances sociales et impôts	- Autodéclaration par le management (CA et CEO/CFO)	- Prestations sociales (AVS, LPP, LAA, retenues à la source) et impôts (directs et indirects) exigibles sont payés	- Aucune
			<ul style="list-style-type: none"> - Prestations sociales (AVS, LPP, LAA, retenues à la source) et impôts (directs et indirects) exigibles sont impayés pour un montant de (factures non réglées) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de position écrite du management - Extrait du registre des poursuites - Présentation d'une autodéclaration supplémentaire - Présentation des justificatifs de paiement correspondants - Confirmation écrite de l'autorité compétente joueurs/soignants sur l'absence de créances en souffrance - Liste avec les noms de tous les employés qui figurent dans les comptes actuels (sans chiffres) - Révision spéciale par des experts financiers
Au besoin défini de cas en cas	Liquidité		Actifs circulants + approbations de crédits \geq 100 % des engagements à court terme	- Aucune
			Actifs circulants + approbations de crédits $<$ 100 % des engagements à court terme	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de position écrite du management - Extrait du registre des poursuites - Présentation d'une autodéclaration supplémentaire - Plan de liquidités actuel par 2 ou 1 mois - Présentation d'approbations de crédits supplémentaires - Présentation du bilan intermédiaire au 31 décembre 20xx pour réévaluation du ratio - Présentation des moyens financiers supplémentaires obtenus (par ex. justificatif de paiement pour une augmentation du capital, à fonds perdu, paiements et contrats de sponsoring...) - Liste avec les noms de tous les employés qui figurent dans les comptes actuels (sans chiffres) - Rapport de révision certifié d'un organe de contrôle reconnu
Au besoin défini de cas en cas	Modification CA (prés. CA +/- ou >50 %) / CEO		Tous connaissent la situation actuelle quant à l'enclassement du club	- Entretien avec la commission des licences pour déterminer la situation ou l'état actuel du club